

X. Martignon (58), toujours à la recherche de « nouveaux challenges techniques »

© 22/03/2019 | 👤 Sophie Guyomard • 📰 Terre-net Média

Installé sur son exploitation céréalière dans la Nièvre, Xavier Martignon voyait peu de diversifications possibles en agriculture conventionnelle. En 2010, il se tourne alors vers l'agriculture biologique et découvre un nouveau regard sur son métier « passionnant ». À la recherche d'un nouveau défi technique, l'agriculteur se lance plus tard dans la multiplication de semences biologiques.



La multiplication de semences biologiques nécessite « d'anticiper les problèmes afin de les traiter en amont », explique Xavier Martignon. (©Xavier Martignon)

Depuis son installation à Ciez dans la Nièvre en 1994, Xavier Martignon partage son temps entre la conduite de son exploitation céréalière (colza, blé, orge) et une activité de commercial par ailleurs. Au fil du temps, les incertitudes grandissent concernant l'avenir de son exploitation : « les possibilités de **diversification** sont rares dans le secteur », explique l'agriculteur. Il réfléchit notamment à la multiplication de semences, mais ne peut pas s'engager sans irrigation. La « crise de la quarantaine » le fait se remettre en question, plaisante l'agriculteur.

« Je suis passé de 3 à 10 cultures dans mon assolement »

Au même moment, il préside la commission "développement durable" de sa coopérative agricole Axérial et cherche avec d'autres adhérents à aller vers une **agriculture plus durable**. « J'ai voulu traduire tout cela en actions sur ma ferme », commente l'agriculteur. Il entame alors en 2010 la **conversion de son exploitation en agriculture biologique**. « Il a fallu revoir toutes mes pratiques », explique-t-il. Pour l'accompagner, il peut notamment compter sur le groupe bio de son Geda. « Le transfert de connaissances de paysan à paysan est très important ». Il fait aussi de nombreuses recherches bibliographiques.

Premier levier d'action pour l'agriculture bio : la **rotation**. « Je suis passé de 3 à 10 cultures dans mon assolement et j'utilise des variétés adaptées, plus tolérantes aux maladies », précise Xavier Martignon, qui ne regrette pas du tout son choix. Cette conduite a pour lui un « plus fort **intérêt technique, agronomique, mais aussi économique** ». La conversion a également donné naissance à d'autres projets. **La demande en semences biologiques étant forte** et l'irrigation non obligatoire pour la multiplication de semences en bio, l'agriculteur se lance en 2016 dans ce nouveau « challenge technique ».

L'exploitation en quelques chiffres

- **SAU** : 210 ha

- **Assolement** : 20 ha d'avoine blanche (floconnerie), 30 ha de petit épeautre, 12 ha de sorgho grain, 10 ha de cresson, 10 ha de pois protéagineux et 125 ha en multiplication de semences (dont 50 ha de blé, 20 ha de féverole, 20 ha de pois protéagineux, 30 ha de lentilles, 3 ha d'oignons)

- **Type de sol** : limons argileux

- **Potentiel de rendement** : 80 qx/ha en blé (agriculture conventionnelle)

« Anticiper les problèmes afin de les traiter en amont »

Comme l'explique l'[Itab](#) : « l'agriculteur qui produit des semences biologiques remplit à la fois une obligation de moyen (conduite culturale en bio) et une obligation de résultat (certification sur le produit "semence") ». Déjà converti en bio depuis six ans, la multiplication de semences biologiques ne représente pas un défi insurmontable pour Xavier Martignon. « Comme en agriculture biologique, il faut **anticiper les problèmes afin de les traiter en amont** », précise-t-il.

Cela demande toutefois une **rigueur** importante. Parmi les points d'attention principaux, l'agriculteur note le choix de la parcelle. Elle doit être « la plus adéquate possible en termes de potentiel ». Il faut également prendre en compte la « proximité par rapport aux parcelles de même espèce afin d'éviter les possibles contaminations » et essayer d'optimiser le parcellaire. « Plus on multiplie le nombre de parcelles pour une même variété, plus on augmente les risques de contamination ». La **traçabilité** est aussi un critère essentiel : chaque variété doit être suivie rigoureusement du semis à la livraison à la coopérative. Une rigueur à nouveau de mise concernant le **matériel** qui doit être bien nettoyé entre chaque variété et à chaque étape « du champ à la ferme (semis, récolte, stockage, triage, convoyage...) ». Il doit également être bien réglé afin de ne pas altérer les graines. La **faculté germinative** de ces dernières constitue un point de vigilance majeur. Xavier Martignon privilégie d'ailleurs le stockage à plat de ses productions. Des cultures déclassées, il en a déjà eu à cause d'une capacité germinative en-dessous des normes : il est alors « utile de poser le diagnostic pour identifier les leviers d'actions possibles », précise l'agriculteur. **La multiplication de semences bio, c'est avant tout de « la rigueur et de la logique ».**

Outre ces différents critères, une fois les cultures semées, **la conduite est la même qu'une autre culture en agriculture biologique** (fertilisation, etc). Côté désherbage, l'agriculteur a régulièrement recours à l'**épuration** mécanique et/ou manuelle, notamment pour les rumex et la folle avoine par exemple.

Exemple d'itinéraire technique avec le blé de semences bio réalisé par Xavier Martignon

- Deux déchaumages et faux semis
 - Labour ou non
 - Passage du vibroculteur
 - Semis en combiné
- Deux passages de herse étrille
- Écimage manuel ou mécanique (en fonction de la densité de l'indésirable)
 - Récolte
- **Charges d'intrants** : compost 150 €/ha et semences de base 190 €/ha soit 340 €/ha
- **Produit** : 3 t/ha à 450-480 €/t soit 1 350-1 440 €/ha

De nouveaux défis à venir

L'agriculteur s'est aussi lancé dans la **culture de graines à germer** avec le cresson alénois et le pois potager, apportant une forte valeur ajoutée. « La conduite technique est assez similaire à la multiplication de semences. Là encore, la faculté germinative est un critère essentiel ». Il teste également cette année la multiplication de semences potagères biologiques avec les oignons. Un défi de plus à relever !

À lire aussi :

- [Bio en grandes cultures - Une opportunité pour mon exploitation ?](#)
- [Les grandes cultures bio en plein essor en France et en Europe](#)
- [Grandes cultures bio - Le cadre réglementaire sur les semences biologiques poursuit son évolution](#)